

# FICHE D'INSCRIPTION

## ATELIERS MJC PRÉVERT 2018-2019

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe :  F  M

Nom du payeur : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Si Le Mans, merci d'indiquer le quartier : .....

N° Tél. Domicile : .....

Portable 1 : ..... Nom : ..... Prénom : .....

Portable 2 : ..... Nom : ..... Prénom : .....

E-mail : .....

Nombre d'années d'adhésion à la MJC Prévert :  1ère année  1 à 5 ans  5 à 10 ans  + de 10 ans

Comment avez-vous connu la MJC Prévert :

- |  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Brochures MJC         | <input type="checkbox"/> Site internet MJC | <input type="checkbox"/> Les Cinéastes     | <input type="checkbox"/> Affiches Loire Vision    |
| <input type="checkbox"/> Bouche à oreille      | <input type="checkbox"/> Radio Alpa        | <input type="checkbox"/> Réseaux sociaux   | <input type="checkbox"/> Presse                   |
| <input type="checkbox"/> Depuis toujours       | <input type="checkbox"/> C.E               | <input type="checkbox"/> La Fête à Prévert | <input type="checkbox"/> Parrainage               |
| <input type="checkbox"/> Service jeunesse / OT | <input type="checkbox"/> Newsletter        | <input type="checkbox"/> Le Kiosque        | <input type="checkbox"/> Vidéo promotionnelle MJC |

### ACTIVITÉS CHOISIES

1. .... Jour ..... Heure .....
2. .... Jour ..... Heure .....
3. .... Jour ..... Heure .....

### RÈGLEMENT

**Je valide mon inscription dès maintenant**

#### Inscription

Adhésion  22 €  11 €

Hors Le Mans Métropole ?  +5 €

#### Coût des activités

Activité 1. ....

Activité 2. ....

Activité 3. ....

TOTAL .....

-10 % .....

**Je préfère réserver d'abord**

#### Réservation

Incertain sur la participation à l'atelier ? Mais vous souhaitez être assuré d'avoir une place. Faites une réservation. *Les Arrhes ne seront pas remboursées.*

#### Arrhes sur l'activité (s)

(cours individuel) 70,00 € x ..... = .....

(cours collectif) 50,00 € x ..... = .....

TOTAL .....

Mode de paiements :  Espèces  Chèque  CB  Bon Temps Libre CAF

Fait à : ..... Le : .....

Signature

Cadre réservé à l'administration | code compta

Retrouvez toutes les informations pour bien remplir cette fiche en page 2

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

## QUAND S'INSCRIRE ?

Deux périodes sont possibles pour s'inscrire aux Ateliers de la MJC Prévert :

- du 18 juin 2018 (**pour les adhérents**) et du 2 juillet 2018 (**pour les non-adhérents**) jusqu'au lundi 16 juillet 2018.
- du lundi 27 août 2018 jusqu'au samedi 29 septembre 2018.

L'inscription se fait uniquement à l'accueil de la MJC Prévert, aucune inscription ne sera faite par mail ou par téléphone.

## Horaires d'accueil durant les inscriptions

### Du 27 août au 14 septembre 2018

Lundi et mardi : 14h00 > 18h00

Mercredi au vendredi : 9h30 > 12h30 - 14h00 > 18h00

### Du 17 au 29 septembre 2018

Lundi : 14h00 > 20h00

Mardi au vendredi : 9h30 > 20h00

Samedi : 9h30 > 12h00 - 13h00 > 16h00

### Bon à savoir



Il faut compter 15 mn pour une inscription



Période de forte affluence du 17 au 29 septembre !

## QUEL TARIF POUR LES ACTIVITÉS QUI M'INTÉRESSENT ?

Retrouvez l'ensemble des tarifs des activités dans la brochure des Ateliers 2018-2019 (téléchargeable sur le site internet de la MJC ou disponible à l'accueil). Le tarif dépend de votre Quotient Familial\*.

**T1** : ≤ à 700 € | **T2** : de 701 € à 1100 € | **T3** : de 1101 € à 1700 € | **T4** : ≥ à 1701 €

## RÉSERVATION

1. Si vous avez des incertitudes sur votre participation aux ateliers mais que vous souhaitez tout de même vous assurer une place pour la rentrée, vous pouvez réserver votre place. Pour cela, retournez cette fiche d'inscription à l'accueil de la MJC à partir du 18 juin 2018, pour les adhérents et à partir du 2 juillet 2018, pour les non-adhérents, avant le lundi 16 juillet 2018, accompagnée du règlement :

**Arrhes : 50€** (par cours collectif) OU **70€** (par cours individuel)

Ces arrhes ne sont pas remboursables, elles seront déduites de la cotisation annuelle à l'activité si vous confirmez.

2. Confirmez votre inscription à partir du 27 août 2018, à l'accueil de la MJC Prévert. Vous bénéficiez d'un délai de trois semaines, soit jusqu'au 14 septembre 2018 pour valider votre réservation. Munissez-vous des documents énumérés ci-dessous.

Au-delà du 14/09/2018, vous perdez le bénéfice de votre réservation, votre place sera attribuée à un autre adhérent.

## ADHÉSION À LA MJC

L'adhésion est valable un an, de septembre 2018 à septembre 2019. Elle est obligatoire pour toute inscription à un atelier.

- 11 € pour les moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi
- 22 € pour tous les autres publics

## PIÈCES À FOURNIR

- votre avis d'imposition 2017 (sur les revenus de 2016).\*\*
- votre avis d'imposition 2018 (sur les revenus de 2017).\*\*
- un relevé d'identité bancaire si vous choisissez le prélèvement automatique pour le règlement de vos cotisations.
- deux photos d'identité.
- un certificat médical pour les ateliers danse et bien-être.
- un justificatif pour les étudiants, demandeurs d'emplois, carte CEZAM et pour ceux qui bénéficient du tarif CE.
- une autorisation prises de vues (à remplir sur place).

## Modes de paiement

- au comptant (chèque, espèces, carte bancaire)
- prélèvement automatique (de 2 à 10 mensualités suivant le montant de la cotisation)\*\*\*
- chèques vacances
- Bon Temps Libre (CAF)
- 5€ supplémentaires seront demandés aux habitants hors Le Mans Métropole

## RÉDUCTIONS

- à partir de 2 activités : -10%
- parrainage : -10% pour le filleul et le parrain (vous devez vous présenter ensemble lors de l'inscription)
- étudiants : tarif minimum sur présentation de la carte étudiante en cours de validité.

## INFOS PRATIQUES

- début des ateliers le **lundi 17 septembre 2018**
- une année correspond à 30 séances, réparties de septembre à juin, sauf pour certains ateliers du samedi.  
Un planning est disponible à l'accueil.
- les activités n'ont pas lieu, sauf exception, durant les vacances scolaires.
- les ateliers ouvriront sous réserve d'un nombre de participants suffisant.

\* Le QF correspond à votre montant net imposable divisé par 12, puis divisé par le nombre de parts imposables (voir avis d'imposition).

\*\* Les informations données lors de l'inscription sont utilisées exclusivement par l'administration de la MJC Prévert.

\*\*\* Sans frais supplémentaires, un premier versement sera demandé lors de l'inscription.